

**EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE**
GENÈVE

COURRIER PASTORAL

EDITO

Le 17 octobre 2022, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, des dizaines de personnes en situation de précarité ont pris la parole lors d'une soirée sur le thème « Un chez-soi digne c'est quoi ? »¹. Dormir dehors, ne pas avoir une adresse, un lieu pour poser ses affaires ou se laver est « catastrophique », « destructeur » et « la pire chose qui puisse arriver », ont-ils témoigné. Plusieurs services pastoraux de l'Église connaissent bien cette réalité. En 2020, ils ont lancé le projet-pilote « Un chez-soi pour rebondir ». Des hommes et des familles sans-abris ont pu bénéficier d'un logis pour une période limitée (cf. pp. 4-5).

Le bilan de la démarche est positif. L'expérience a aussi affiné l'expertise de l'Église sur les enjeux de l'exclusion et fait œuvre de témoignage de sa présence auprès des plus faibles. Toute la doctrine sociale de l'Église se déploie en effet à partir du principe de l'intangible dignité de la personne humaine, même dans la précarité et la fragilité.

Ce même principe interroge la pratique de plus en plus courante en Suisse du suicide médicalement assisté. Ici, la douleur physique, la perte d'autonomie ou le sentiment de se sentir un fardeau pour les autres peuvent conduire au choix de mourir (cf. p. 2 et pp.8-9).

Ces situations posent la question de la condition de la personne souffrante dans nos sociétés, de ces hommes et ces femmes broyés par les difficultés ou qui, diminués physiquement, ne se sentent plus bons à rien.

À maintes reprises, le pape François a fustigé la « culture du déchet », qui ne reconnaît pas la valeur intangible de toute vie humaine et hiérarchise la dignité. L'enjeu est dès lors le sens de la vie et d'une parole chrétienne sur ces réalités. « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » (1re lettre aux Corinthiens 9,16).

Bonne lecture et bonne année,

Silvana Bassetti

¹Organisée par LeLAB - ATD Quart monde - Église Catholique Romaine Genève - Église protestante de Genève - La Caravane Sans Frontières



DANS CE NUMÉRO

ARTICLES

- Solidarité : Un chez-soi pour rebondir ? pp. 4-5
- Livre : Le « château intérieur » de Thérèse D'Ávila p.6
- Maurice Zundel : une Église en avant de nous p.7
- Suicide assisté en institution : quelle attitude ? pp.8-9

RUBRIQUES

- Billet de la Représentante de l'évêque p. 2
- Opinion p. 3
- Annonces pp. 10-11
- À Genève pp. 12-13
- En bref pp. 14-15
- Agenda p. 16

Image - Eglise Saint-Loup - Versoix

BONNE ANNÉE 2023

Alors que l'année liturgique « A » s'est ouverte il y a quelques semaines avec le début de l'Avent, voici venu le moment de fêter une nouvelle année civile : bonne année 2023 à chacune et chacun !

Que nous souhaiter pour ces prochains 365 jours ?

Bien sûr, au-delà des souhaits de joie, sérénité et santé personnels, nos vœux pourraient embrasser le désir d'un monde meilleur, sans guerre, sans misère, sans perturbations climatiques, sans pandémie, etc. Et c'est là un noble désir qui me pousse à me demander : que puis-je, durant cette année à venir, mettre en œuvre personnellement pour aider chacune de ces situations ? Les voies de ces résolutions sont multiples et font échos au ruissellement de gouttes qui créent ensemble les torrents de montagnes, se déversent des sources, alimentent nos chers lacs et précieuses étendues d'eau. Chaque effort est bienfaisant, chaque effort n'a pas de prix !

Travailler la paix en moi pour, en chaque occasion, désamorcer tensions et conflits, ou au moins ne pas les générer ni attiser les feux. L'enfant-Dieu de la crèche est cette promesse de paix.

Façonner en moi plus de générosité et d'entraide. Dieu est mon potier : avec son secours, cela m'est possible (Is 64, 8).

Renforcer mes actions en faveur du climat : cela peut me coûter que de choisir le vélo plutôt que voiture, les vacances en Suisse plutôt qu'à l'autre bout du monde ... et surtout, tenir un équilibre où la vie en plénitude et sans mauvaise culpabilité est possible, tout en cultivant une attitude sobre (sobriété bienheureuse) : le Seigneur nous aide à trouver cet équilibre forcément dynamique (Pr 11, 26), tout comme aussi à réussir à tenir les gestes barrières sans pour autant s'empêcher de vivre notre riche nature sociable, par exemple.

« Demandez, et vous recevrez », nous dit le Seigneur (Mt 7, 7). Et si cela devenait mon motto ? Je veux m'ancrer, cette année, dans la confiance que m'offre mon Dieu, celle d'être à mes côtés pour m'aider et me soutenir en chaque instant, me renforcer et m'encourager à opérer les bons choix, et, par sa grâce, à participer – en toute humilité, à rendre le monde un peu plus beau, un peu plus juste.

Que vos souhaits profonds puissent être accompagnés par le Seigneur, et que votre année soit éclairée de sa présence au cœur de votre vie ! ■

Fabienne Gigon
Représentante de l'évêque pour la Région diocésaine de Genève



©R. Lusser

Fabienne Gigon, représentante de l'évêque à Genève, est en congé maternité !

Nathanaël est né le 30.11. 2022. Un joli petit garçon en pleine forme !

Bienvenue à Nathanaël et nos plus chers vœux de bonheur à lui et ses parents.



Pendant cette période, ses adjoints, Isabelle Nielsen et Michel Colin, se tiennent à votre entière disposition.

Par ailleurs, pour toute question vous êtes invités à vous adresser à Mercedes Lopez (mercedes.lopez@ecr-ge.ch), secrétaire du Bureau pastoral de la Région diocésaine de Genève.

VIVRE ET MOURIR, AVEC OU SANS EXIT

Il s'est donc trouvé plus de 75 % de votants valaisans pour autoriser Exit à exercer son art dans les EMS de leur canton. Non, je ne rêve pas. Cela ne s'est pas produit à Genève, à Bâle ou à Zurich, mais bien dans une région où il y a peu le vieux bon parti conservateur-catholique, modernisé en PDC, s'affichait sans complexe et donnait le ton à toute la vallée, depuis la source du Rhône jusqu'à son embouchure dans les eaux du Léman.

Et comme pour augmenter mon taux d'adrénaline, voici que j'apprends qu'une pétition émanant d'un groupe de libres penseurs de ce canton vient d'être lancée pour annuler la subvention allouée par les autorités en faveur de la réfection de la caserne de la Garde suisse du pape.

Sans aucun doute, je suis décalé de la politique valaisanne et demeure enfermé dans mes préjugés vieillots et périmés. J'accepte volontiers cette critique, mais qu'à moitié. On peut reprocher au Genevois que je suis devenu de n'avoir rien compris aux mutations sociales et politiques de mes confédérés valaisans. Je refuse toutefois d'être traité de rétrograde quand je prétends qu'un malade, même moribond, garde sa « dignité humaine ». Non que je veuille exalter la souffrance. J'encourage plutôt ceux et celles qui la côtoient à la diminuer et même à la faire disparaître. Sans pour autant supprimer le malade qui en est affecté ou contribuer à cet acte mortifère.

J'imagine même qu'un sentiment de réelle compassion peut conduire à envisager ou à conseiller cette solution extrême. Je me garderai bien de juger les personnes qui acceptent ce processus ou qui décident d'y entrer. C'est la « solution » proposée qui me fait problème, même si je comprends les circonstances douloureuses qui peuvent conduire à l'envisager.

Car le cœur humain est complexe. Des sentiments peu avouables peuvent se glisser dans ses meilleures motivations. Ainsi, voir souffrir un proche peut sembler insoutenable. De même qu'offrir (?) à ceux qu'on aime le triste spectacle de sa dégra-

dation physique.

Mais il y a plus grave. Le malade incurable peut devenir une lourde charge pour les siens et même un poids financier pour les services médico-sociaux déjà déficitaires. À quoi bon dès lors se fatiguer à le faire survivre puisque de toute façon il va vers sa fin ?

Dans un univers où Exit tend à devenir la règle, comment éviter que la personne âgée ne cède à la pression sociale qui chuchote derrière son dos que le temps est venu pour elle d'abrèger le cours de son existence ? Le fait de vivre encore pourrait faire naître en elle un sentiment de culpabilité dont seule la mort peut l'en libérer. J'imagine enfin les incitations sournoises qui pourraient s'exercer sur les pensionnaires des EMS. Pourraient-ils faire encore confiance au personnel médical qui a pourtant reçu mission de veiller sur leur santé ?

Je ne suis pas né au temps des dinosaures, mais je me souviens d'une photo présentant Mgr von Galen, évêque de Münster, au temps de l'Allemagne nazie. Le prélat revêtu de ses ornements pontificaux, dénonçait sur une place publique l'extermination des infirmes, des handicapés et des malades mentaux, autant de « bons à rien » budgétivores selon le régime hitlérien. Il n'est pas nécessaire aujourd'hui de disposer d'une loi eugénique pour en arriver là. L'opinion publique, qui désormais tient lieu de loi, peut sécréter ce genre de venin. A petites doses, bien entendu.

Radotages de vieux que ce discours ringard ? Pensez ce que vous voudrez. Je sais bien que « comparaison n'est pas raison ». Mais j'estime qu'il est urgent que nous réapprenions à marcher. La tête bien droite sur nos épaules. ■

Fr. Guy Musy Texte paru sur le blog de cath.ch le 7 décembre 2022



Guy Musy

SOLIDARITÉ : UN CHEZ SOI POUR REBONDIR ?

En deux ans, 14 adultes et sept enfants ont bénéficié du projet Un chez soi pour rebondir de l'Église catholique romaine - Genève (ECR) et donc de la mise à disposition d'un logement (studio ou appartement), pour une période limitée : le temps de souffler et de rebondir dans la vie. Le projet pilote lancé en 2020 par trois services de l'ECR a ainsi permis à des familles, des hommes, des femmes et des enfants qui vivaient dans la rue, dormaient dans des structures d'urgences ou en situation précaire de retrouver une certaine sécurité, un espoir et une dignité. Le projet a bénéficié du soutien de la Chaîne du Bonheur qui avait créé un fonds pour financer des initiatives en faveur des plus vulnérables. À l'heure du bilan, quels sont les enseignements de cette expérience inédite ?

Une récente étude de l'Université de Genève a évalué à environ 730 les personnes obligées de dormir dehors ou de passer la nuit dans une structure d'urgence à Genève, un chiffre à considérer avec prudence, précisent les auteurs de l'étude.

Le projet

Témoins de ces réalités, trois services de l'ECR qui agissent auprès de personnes en situation de précarité ou de fragilité ont souhaité s'engager pour offrir un « chez soi » à ces individus en tant « qu'étape déterminante pour retrouver une place digne dans la communauté humaine », soulignaient la



Pastorale des Milieux ouverts (PMo), l'Aumônerie des prisons (AOP) et l'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et des Réfugiés (AGORA) dans la présentation du projet. En effet, sans un « chez soi », les personnes s'épuisent à trouver où dormir, où se laver et où manger et sans une adresse, toute démarche administrative ou de recherche d'emploi devient souvent impossible. Dès lors - constataient les trois services - l'absence d'un « chez soi » enferme les personnes dans un cercle vicieux de précarité. L'idée était donc de casser ce cercle en offrant un logement et un accompagnement comme un tremplin vers une possible autonomie.

La mise en place

Le projet pilote validé, deux appartements ont été mis à disposition par l'ECR et deux autres par des paroisses (Ste-Trinité et

Saint-Pie-X). Le fond de la Chaîne du Bonheur assurait le 80 % du loyer, le reste étant à charge du propriétaire.

« Dès le départ, le projet nous a paru juste magnifique : il vient en aide à des personnes qui passent entre les mailles du système social et nous croyons que l'Église a vraiment un rôle à jouer dans ces

circonstances. Nous n'avons donc pas hésité à mettre à disposition deux appartements et à solliciter quelques paroisses », explique le Secrétaire général de l'ECR, Dominique Pittet.

Le projet a démarré en novembre 2020. Au fil des mois, les candidats

ont été sélectionnés par un comité et un contrat de confiance a été signé avec les bénéficiaires, en guise bail. Des agents pastoraux et des bénévoles se sont mobilisés pour accompagner les locataires. Les profils des bénéficiaires sont variés.

Une maman et son fils de 10 ans ont été les premiers locataires. Le séjour de onze mois dans un appartement a permis au jeune garçon de poursuivre sa scolarisation, d'inviter des copains à la maison et de se sentir en sûreté. En dépit de nombreuses recherches, en pleine crise Covid, la mère n'a pas réussi à trouver un travail, mais a pris conscience de la complexité de sa situation. Malgré une certaine déception, elle est très reconnaissante d'avoir pu vivre à l'abri de « toutes les angoisses de la rue », surtout pour son fils (« il avait une chambre pour lui »).

Une famille de quatre personnes, dont un

enfant souffrant d'une malformation, a bénéficié d'un logement. Cette stabilité a permis à la fille de 8 ans de continuer sa scolarisation, subir les interventions chirurgicales et effectuer les exercices pour retrouver la mobilité. Le papa a pu travailler (missions de courte durée) et faire les démarches pour une prise en charge de sa fille par les assurances sociales.

Un jeune requérant d'asile débouté a eu la chance de poursuivre ses études « sereinement, Le studio m'a permis de sentir que j'avais de la valeur. Désormais tout devrait bien se passer pour moi », affirme-t-il, confiant. Comme lui, deux jeunes hommes ont pu se poser et entamer une formation. Une jeune famille avec un bébé a pu bâtir un avenir en se sentant en sécurité. Le couple a obtenu un contrat de travail indéterminé et un permis de séjour.

Une autre famille a déménagé dans un logement d'*Un chez soi pour rebondir* quand la maman était enceinte. Après l'accouchement, la mère et la petite sont arrivées dans « leur maison » et son frère de 4 ans a commencé à aller à l'école. « C'est une chance », affirme le papa. Il cherche activement du travail, « mais c'est difficile, car je n'ai pas encore de permis ». Un autre jeune couple qui attendait un enfant et dormait dans une voiture a été logé. Le projet a enfin aidé deux membres de la même famille sortis de prison. C'est une aumônière qui leur a présenté le projet. « C'est plus qu'un dépannage, c'est indispensable. La sortie de prison est délicate et pour une personne qui n'a pas d'entourage pour se loger, le choix est souvent entre la rue ou la récidive », explique l'un deux, en soulignant les quelques failles du système. « Disposer d'un logement m'a libéré du temps et m'a permis de gérer de nombreuses questions, après des années de déconnexion et d'enfermement : les poursuites, les démarches administratives, la formation, chercher un travail. Mais on ne peut pas tout faire », témoigne Christian*, résolu à s'en sortir.

Quel bilan ?

Le projet a concrètement aidé 21 personnes, des individus et des familles, qui n'avaient pas de possibilité de trouver par elles-mêmes un logement. Plusieurs ont souligné l'expérience d'une

dignité, d'une reconnaissance et d'une confiance bienfaites. Toutes n'ont pas atteint l'autonomie ou la sécurité espérée sur le long terme. Le temps de la mise à disposition du logis était-il trop court ? « L'équipe qui a guidé le projet avait envisagé un temps de 7 à 9 mois pour donner la possibilité de rebondir. Mais il y a le temps de souffler et de se sentir en sécurité, avant de se reconstruire et cela demande beaucoup d'énergie, surtout pour des personnes qui ont accumulé de nombreux problèmes, notamment de santé », analyse Inès Calstas, responsable de la PMo. Aussi, la recherche d'emploi et la stabilisation économique prennent du temps, surtout au milieu d'une crise sanitaire. Un constat que rejoint Christine Lany-Thalmeyr, responsable catholique de l'AOP pour qui « le projet répond à un vrai besoin ». Avoir un logis a permis à certains de s'en sortir. Pour d'autres, il a été l'occasion d'une mise à plat de leurs difficultés, possible point de départ vers un avenir moins incertain. Les locataires préalablement à la rue ou dans la précarité extrême ont également acquis des compétences sociales. « Il y a de belles choses, qui soulignent l'insertion, comme ce voisin qui salue la famille et prend des nouvelles », observe Julien Bulliard engagé à la PMo, qui a accompagné plusieurs familles.

« L'Église n'est pas là pour avoir des résultats, mais pour témoigner et accompagner ces réalités. Le projet a consenti aux personnes d'élargir leur réseau et il nous a aidé à mieux connaître leurs difficultés », souligne Nicole Andreetta, aumônière de l'AGORA, aujourd'hui à la retraite. Pour Inès Calstas, le projet a permis de mesurer à quel point la rue ou les hébergements d'urgence détruisent les personnes.

Le fonds mis à disposition par la Chaîne du Bonheur** est aujourd'hui épuisé, mais la volonté de prolonger l'expérience est présente, avec des ajustements. L'idée est de chercher des fonds pour poursuivre la démarche, éventuellement sur une échelle plus réduite, mais surtout de la faire connaître à d'autres associations pour que ce type d'offre puisse se multiplier. ■ (Sba)

*prénom d'emprunt

**Frs 100'000.- pour le projet, soit pour 2 ans.

ENTRER DANS LE « CHÂTEAU INTÉRIEUR » DE THÉRÈSE D'AVILA

« Cependant qu'aujourd'hui je suppliais Notre-Seigneur de parler pour moi, parce que je ne trouvais rien à dire et ne savais comment mettre en œuvre mon obéissance, il m'est venu à l'idée ce que je vais maintenant vous dire afin de commencer d'une manière tant soit peu fondée : il s'agit de considérer que notre âme est un château tout de diamant ou de pur cristal, qui se compose de maintes pièces, tout comme il y a au ciel de maintes demeures... Ce château a de nombreuses pièces, les unes en haut, d'autres en bas et d'autres sur le côté ; et au centre, au milieu de toutes celles-ci, se trouve la salle principale, celle où il se passe des choses du plus haut secret entre Dieu et l'âme ». C'est par ces lignes que débute *Le Château intérieur ou les Demeures de l'Âme* (1577), œuvre magistrale de Thérèse d'Avila (1515 – 1582), religieuse de Notre-Dame du Carmel, docteur de l'Église.

Ce Château intérieur, le Père Luc Ruedin s'y l'a présenté au public d'Un auteur, un livre, en novembre dernier à La Madeleine, au travers de son ouvrage intitulé « Saisis par Dieu » paru en 2019 aux éditions Parole et Silence.

« Lire le Château intérieur, c'est être invité à bâtir à son tour son intériorité spirituelle en découvrant le colloque que Thérèse tient avec elle-même et avec Celui qui l'habite », a-t-il souligné dans son introduction. A l'heure où les rayons « Développement personnel et méditation de pleine conscience » de nos librairies regorgent de grimoires destinés à nos « contemporains confrontés au manque et à la perte du sens, qui cherchent donc par diverses méthodes à combler leur vide existentiel et à s'épanouir ... ». Il est bon de piquer une tête dans « les pages vivantes et lumineuses qui décrivent l'itinéraire de l'âme vers Dieu », que sont les sept Demeures de l'âme.

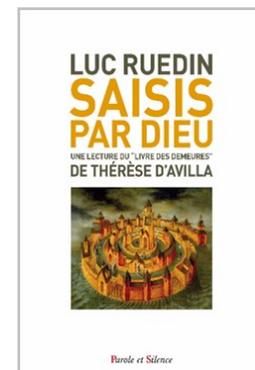
N'ayez pas peur, c'est très facile. Dans les **trois premières demeures**, il est expliqué pourquoi « l'âme est impuissante à trouver Dieu par elle-même ». Aller vers une vraie

connaissance de soi, se reconnaître divisé, découvrir les bienfaits de l'humilité en sont les thèmes principaux. Dans la **quatrième demeure**, « par pure grâce de Dieu, l'âme, attirée à l'intérieur d'elle-même, se laisse recueillir et être dilatée ». On y apprend qu'il est plus important d'aimer que de penser. Dans la **cinquième demeure**, « il est montré par l'image du ver à soie transformé en papillon que l'âme est unie à Dieu ». Absorbée, l'âme s'éveille peu à peu. Dans la **sixième demeure**, « l'âme, pour être totalement unie à Dieu, doit laisser son subconscient et son inconscient être totalement purifiés ce qui provoque une nuit douloureuse ». Mais purifiée par un feu intérieur, elle se laisse guérir. Enfin, dans la **septième demeure** il apparaît que « devenu pleinement mature et saint, l'homme est enraciné et établi dans le fond de son âme. Une paix et un dynamisme étranges en signent l'accès plénier. Divinement actif, l'homme se met au service afin que naissent des œuvres et des œuvres ». L'homme est alors unifié dans une intégrité relationnelle avec Dieu.

Pour Luc Ruedin, « le lecteur du Château intérieur entrera alors en dialogue avec lui-même et avec Celui qui plus intime que l'intime de lui-même et plus élevé que les cimes de son âme, demeure dans le fond de son être. »

Donc, commencez par lire « Saisis par Dieu » de Luc Ruedin, qui est en quelque sorte la méthode de la méthode pédagogique d'oraison que Thérèse elle-même propose, dans un langage simple et accessible à chacun.

Et pour vous mettre en appétit, avant de lire « Saisis par Dieu », faites-vous plaisir en lisant la BD de Claire Bretécher (1940 – 2020), « La vie passionnée de Thérèse d'Avila », parue en 1980. ■



MAURICE ZUNDEL : UNE ÉGLISE EN AVANT DE NOUS

Devant une salle comble, le 9 novembre dernier au Centre Protestant de La Jonction, l'abbé Marc Donzé, ancien professeur de théologie à l'Université de Fribourg, a présenté sous le thème de « L'œcuménisme à bras ouverts chez Maurice Zundel », la figure de ce grand auteur spirituel, philosophe, théologien et mystique. Ses idées sur l'œcuménisme sont « exigeantes et décapantes » !, a averti l'abbé Marc Donzé en ouverture de la conférence, organisée par l'Atelier œcuménique de théologie (AOT) qui fête ses 50 ans.

L'œcuménisme de Maurice Zundel (1897-1975) naît de son expérience existentielle et s'est étoffé au fil des expériences et des rencontres en Suisse, à Rome, Londres, au Caire et ailleurs.

Pour Zundel – a affirmé Marc Donzé en le citant - « il est impossible d'être chrétien et d'admettre que le christianisme est le monopole des chrétiens » (1959).

Né à Neuchâtel, « petite ville très protestante », Zundel était l'unique catholique dans sa classe, a souligné le conférencier. Un jour, à 15 ans, un camarade protestant lui demande s'il connaît le Sermon sur la montagne et le lui lit avec grande ferveur. Pour Zundel, la ferveur était telle que « les paroles devenaient vivantes » et « Jésus était présent ». Cette expérience est significative car elle souligne la centralité de la relation, de la parole et de la présence.

L'œcuménisme selon Zundel n'est pas un exercice pour trouver un commun, mais exige plutôt de retourner au fondement de l'œcuménisme « qui est la personne de Jésus Christ ». En 1950 déjà il affirme : « N'allons pas imaginer que l'œcuménisme puisse se réduire à quelques échanges entre gens qui demeurent chacun dans sa position. Nous ne pouvons concevoir l'œcuménisme que par un engagement formidable qui va jusqu'à la racine de notre être ». Quel dialogue en effet avec un communiste dont on condamne déjà l'athéisme ou avec un protestant sans pouvoir imaginer l'Église sans la primauté de Pierre ?

Zundel reconnaît que, dans la démarche œcuménique, il y a une tension entre dialogue et fidélité et que des motifs nobles peuvent rendre le dialogue difficile. Jusqu'où doit-on donc aller dans l'unité recherchée ? Pour Zundel, l'œcuménisme

dérive de la personne même de Jésus-Christ et de son humanité radicalement désappropriée. « La question fondamentale est de quel Dieu parlons-nous ? Le Dieu du Roi des rois, du Souverain des souverains surplombant ? Ou parlons-nous du Dieu pauvre ? », a questionné l'orateur. Sur la question, Zundel n'a aucun doute : à partir de la révélation de Jésus-Christ, Dieu est pauvre. « Cela ne veut pas dire qu'il lui manque quelque chose, bien au contraire. Cela signifie que Dieu est à bras ouverts, tout amour et source de joie », a



expliqué Marc Donzé.

Zundel indique une direction, un mouvement, un chemin relationnel qui passe par la personne. Cheminer ensemble, en assumant notre histoire, pour converger (Pierre Teilhard De Chardin « tout ce qui monte converge »), vers la nouveauté.

Pour le mystique suisse, les gestes de la vie ont souvent plus d'importance que toutes les discussions (1959). Mais, déplore-t-il, « nous n'avons pas quitté le monde de l'objet pour entrer dans le domaine de la personne ». Le Christianisme n'est pas un livre, mais une Personne, une Présence et il s'agit d'entrer en contact avec Quelqu'un, dans une attitude de désappropriation et de pauvreté absolue.

Dès lors, faut-il sacrifier l'Église pour retrouver Jésus ? Pour Zundel « nous ne pouvons rien savoir de Jésus sans l'Église », qui porte la parole vivante et la communauté. Mais quelle Église ? Un grand pas sera franchi quand nous dirons avec Zundel que « l'Église est en avant de nous, une vision géniale qui permet de sortir de l'impasse », a observé Marc Donzé. ■ (Sba)

SUICIDE ASSISTÉ EN INSTITUTION : QUELLE ATTITUDE ?

Près de 1400 personnes ont eu recours à l'association Exit en 2021 pour une assistance au suicide. Les chiffres sont en hausse et la pratique du suicide médicalement assisté acquiert de nouveaux droits en Suisse. Fin novembre, les Valaisans ont en effet largement accepté (76,55 %) une loi qui encadre la pratique de l'assistance au suicide en institution de santé. Le Valais a ainsi rejoint les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève qui avaient légiféré en ce sens ces dernières années. Dans ce contexte, quelle doit être la posture des aumôniers de l'Église catholique présents dans ces lieux ?

En Suisse, toute personne qui exprime le désir de mettre fin à ses jours avec une organisation d'aide au suicide, et qui remplit certaines conditions, peut le faire à domicile ou dans un lieu privé. Pour les personnes en institution, dans le canton de Genève, le Grand Conseil a adopté en 2018 une loi qui garantit la possibilité pour tout patient en établissement médical privé et public (hôpital) ou résident d'Établissements médico-sociaux (EMS) de bénéficier de l'aide au suicide. Dans ce cadre, le journal *Le Temps* annonçait récemment que les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont modifié leurs directives pour encadrer l'assistance au suicide aussi en leurs murs, alors qu'auparavant, les patients devaient se déplacer hors de l'hôpital pour absorber la potion létale, sauf si un retour à domicile s'avérait impossible. La prescription de la dose létale doit être effectuée par un médecin externe à l'hôpital et une hospitalisation pour un suicide n'est pas autorisée.

Les aumôniers d'hôpital et en EMS côtoient ces réalités. Et si la doctrine de l'Église a toujours défendu la vie humaine, de la conception à la mort naturelle, face à des problèmes si complexes, il n'y a pas de réponses toutes faites : « Nous sommes sur une ligne de crête : ni juger, ni abandonner d'une part, ni justifier ni valider de l'autre », résume Évelyne Colongo-Oberson, Responsable de l'aumônerie catholique du site Cluse-Roseraie (HUG).

« Pour nous les aumôniers, il y a deux temporalités, le moment où le patient est en

train de vivre des instants difficiles et se pose la question du suicide, un temps durant lequel nous pouvons aider la personne à discerner. Dans une posture de non-jugement, notre rôle d'accompagnants est d'entendre la détresse de la personne et de voir ce qui est encore vivant chez elle, faire des liens entre la personne et sa vie, d'autres personnes et même Dieu. On parle de temps de contemplation », explique l'aumônière. Quand la décision de passer à l'acte est prise, « nous sommes dans le temps de l'organisation. Il est important de demander aux personnes comment elles veulent vivre ces moments ».

« Il n'y a pas une volonté des aumôniers de se mettre en première ligne pour accompagner les demandes de suicide. Notre rôle est d'être présents à la demande. Comme pour les soignants, c'est à chaque aumônier de se positionner et de déterminer ce qui est envisageable pour lui. Nous sommes présents aussi pour les proches et les soignants si nous sommes sollicités », ajoute Évelyne Oberson.

Pour la Conférence des évêques suisses (CES), l'orientation générale demande d'accompagner « le plus loin possible » les personnes décidées à un suicide assisté. Les directives de la CES indiquent toutefois que lors du passage à l'acte, « l'agent pastoral a le devoir de quitter physiquement la chambre du malade ».

Récemment, Évelyne Oberson a accompagné une femme qui a fait appel à une asso-



ciation d'aide au suicide et qui a souhaité un accompagnement religieux. « Au moment de l'acte, j'étais en retrait, pour que ma présence ne valide pas son acte, mais exprime le fait que Dieu est fidèle et que son amour est inconditionnel .»

Son collègue Sandro Iseppi, aumônier aux soins intensifs des HUG, a eu l'occasion d'accompagner des patients inscrits à une association pour le suicide assisté. « Si le patient est croyant et surtout s'il est catholique, la première question qu'il me pose est : *Est-ce que Dieu va m'accueillir au paradis ? Qu'en pensez-vous ?* Ces questions nous prennent un peu en otage. En tant qu'aumônier mandaté par l'Église, je ne peux pas dire *oui* au suicide. J'explique alors avec un langage approprié pourquoi l'Église catholique s'oppose à cet acte, qui reste un geste de violence. Je parle avec eux des soins palliatifs, de comment soulager la douleur. Mais je ne me sens pas le droit de juger les personnes, je ne peux pas me mettre à leur place, savoir comment et combien elles souffrent. Je les accompagne du mieux que je peux .» Il arrive - explique l'aumônier - que les personnes qui choisissent le suicide assisté expriment une souffrance liée à une perte de dignité, dépendre des autres est difficile et peut être vu comme dégradant. Aussi, ils ne veulent pas peser sur la famille et la société. « Par rapport à leur séjour à l'hôpital, je les ai entendus me dire : *vous vous rendez compte combien ça coûte ?* Ils ressentent une pression sociale, avec tout ce qu'on entend dans les débats sur les coûts de la santé et des aînés », observe-t-il.

De plus, le choix de la personne n'est pas toujours compris par la famille : « Il y a des tensions qu'il faut accompagner, apaiser, écouter et comprendre », témoigne l'aumônier. Après le suicide, il arrive que des membres de la famille « prennent contact avec moi et expriment un sentiment de culpabilité pour avoir accepté le choix du proche, ils me disent : *j'aurais peut-être dû dire ou faire quelque chose pour qu'il change d'avis* ».

Responsable de la Pastorale de la santé, Cathy Espy-Ruf travaille dans les EMS. Son expérience rejoint celles de ses collègues. Elle a récemment accompagné une dame croyante, pratiquante et dynamique,

qui avait perdu la mobilité. Elle était inscrite à Exit, tout en se posant des questions sur son salut en cas de suicide assisté. « Je lui rendais visite régulièrement depuis un certain temps. Elle avait une fille et deux petits enfants. Après une chute, il était devenu urgent pour elle de quitter ce monde. Elle voulait tout contrôler et a voulu organiser ses funérailles dans les moindres détails », se souvient l'aumônier. Après le décès, sa fille a fait part d'un grand chemin de deuil. « Chaque situation est différente et le rôle de l'aumônier demande du discernement. Nous sommes sur le parvis, pour accompagner la personne, sans que notre présence valide son choix », observe Cathy Espy-Ruf, en soulignant que « la conscience de la personne reste un bastion inviolable, que nous devons respecter ».

Les trois aumôniers soulignent le risque de banalisation du suicide assisté. Et comme Sandro, Cathy Espy-Ruf s'interroge sur la pression sociale et une forme de négation de la dignité ontologique de toute vie humaine. Elle cite le philosophe Jacques Ricot pour qui, « Nul n'a le pouvoir de renoncer à sa dignité car elle ne dépend ni de l'idée que l'on se fait de soi-même, ni du regard posé par autrui. » ■ (Sba)

(Lire aussi le texte *Opinion* en page 2)

SUICIDE ASSISTÉ EN BREF

L'assistance au suicide consiste à fournir au patient la substance mortelle qu'il ingérera lui-même.

En Suisse, des organisations telles qu'Exit qui fournissent une assistance au suicide ne sont pas punissables tant qu'aucun motif égoïste ne peut leur être reproché. (Art. 115 Code pénal).

L'Académie Suisse des Sciences Médicales stipule que l'assistance au suicide d'une personne capable de discernement est admissible si elle est en proie à une souffrance insupportable due à des symptômes de la maladie et/ou à des limitations fonctionnelles, que la gravité des souffrances est étayée, que d'autres alternatives ont échoué ou sont refusées. Au moins deux entretiens préalables sont demandés. ■

LE VIVANT AU RISQUE DE L'ÉVANGILE

Un parcours pour entrer dans une démarche d'éthique chrétienne à partir des questions en lien avec la vie, la mort, la sexualité, les développements en débat dans nos sociétés d'aujourd'hui.

Dates et heures : Les jeudis 12 janvier, 16 février, 16 mars, 11 mai et 1er juin de 20h15 à 21h30

Lieu : Paroisse St-Paul, Avenue de St-Paul 6, CH-1223 Cologny

Animation : Frère Michel Fontaine, dominicain,

Inscriptions : Après du Fr. Michel Fontaine OP, m.fontaine@worldcom.ch



SE RESSOURCER EN TEMPS DE CRISE

Conférence proposée par les équipes catholique et protestante des aumôneries HUG (Cluse-Roseraie).

« L'éloge du vide ? » Avec Eric Ackermann, aumônier israélite, guide spirituel
Mardi 24 janvier 2023 de 14h30 à 16h

Modalité : En présentiel et en visioconférence

Lieu : Hôpitaux Universitaires de Genève– **Auditoire Julliard**

Inscription : Pour participer en présentiel ou pour obtenir le lien de la visioconférence contacter Mme Catherine Rouiller : Tél. 022 372 65 90 catherine.rouiller@hcuge.ch

SAINT IRÉNÉE, DOCTEUR DE L'ÉGLISE, DOCTEUR DE L'UNITÉ



Conférence avec Fr. Sylvain Detoc

auteur d'une thèse sur Saint Irénée

Date et heure: 20 janvier 2023 à 20h30

Lieu: Paroisse Saint-Paul - Av. de Saint-Paul 6, 1223 Cologny

CÉLÉBRATION OECUMÉNIQUE -SEMAINE UNITÉ DES CHRÉTIENS

Rassemblement des Eglises et communautés chrétiennes de Genève (RECG)

Mercredi 18 janvier 2023 à 19h

Chapelle du centre œcuménique COE - Route de Ferney 150 - Genève

En l'honneur du cinquantenaire de l'Atelier Oecuménique de Théologie (AOT)

La prédication sera assurée à plusieurs voix par des théologiens de l'AOT de différentes confessions - Cocktail après la célébration

UN AUTEUR UN LIVRE AVEC FR. CASSINGENA-TRÉVEDY

Dans le cadre des rencontres *Un auteur un livre* le Père François Cassingena-Trévedy présentera son ouvrage : « Propos d'altitude ».

Samedi 28 janvier à 11h00

Rencontre animée par le pasteur Emmanuel Rolland et l'abbé Pascal Desthieux.

Lieu : Espace La Madeleine, rue de la Madeleine 15, 1204 Genève

PARCOURS REVIVRE - JANVIER - FÉVRIER 2023

Pour toute personne séparée ou divorcée depuis peu ou longtemps.

Description : le parcours donne l'occasion de discuter des défis auxquels est confrontée la personne séparée ou divorcée et propose des outils pratiques.

Dates : 15 et 29 janvier 2023 et 12 et 26 février 2023



Horaires : de 9h à 17h, repas inclus.

Lieu : Centre « Le Cénacle » 17 promenade Charles-Martin Ge

Inscription et renseignements: www.cours-revivre.ch/geneve ou 079 259 51 33 (répondeur)

Tarif: Le coût incluant les repas et le matériel est de 250.-
La question financière ne doit pas être un obstacle. N'hésitez pas à nous contacter et nous chercherons ensemble une solution.

Plus d'informations: Anna Soa – tel : 079 934 59 34 ou presoaf@yahoo.fr
Anne-Claire Rivollet, Pastorale familiale de Genève tel : 079 259 51 33

L'ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS – GROUPE DE LECTURE (2023)

L'Évangélisation des profondeurs est née de l'intuition et du charisme de Simone Pacot, une femme de foi décédée en 2017.

Le Service de la spiritualité, en collaboration avec l'association Bethasda, propose de former un groupe de lecture autour de l'ouvrage de Simone Pacot « Reviens à la vie ».

Animation : Federica COGO, resp. Service de la spiritualité et membre de Bethasda, et Barbara BOTHNER, membre de Bethasda.

Soirée de présentation: Mercredi 11 janvier 2023

Dates des rencontres: mercredis 25 janvier – 15 février – 8 mars – 5 avril – 3 mai – 14 juin – 13 septembre – 11 octobre – 8 novembre – 6 décembre 2023.

Prix : 60 frs pour l'ensemble du parcours

Lieu paroisse de la Ste-Trinité, Rue de Lausanne 69, Genève (Tram 15, arrêt Butini).

Renseignements et inscriptions : spiritualite@cath-ge.ch
ou 077 441 17 80 (Federica Cogo)



PARCOURS ALPHA COUPLE - UN COUPLE, ÇA SE CONSTRUIT !

Le parcours Alpha Couple est proposé pour soutenir les couples là où ils se trouvent et tels qu'ils sont. Fondé sur la vision chrétienne de l'amour humain, le parcours Alpha Couple est un moyen pour l'Eglise de montrer au monde qu'elle croit à l'amour solide des couples et qu'elle peut les aider à durer.

Huit soirées sont proposées aux couples avec le déroulé suivant : dîner aux chandelles servi pour deux / exposé présenté par un couple marié / temps d'échange en tête-à-tête sur la base d'un guide de discussion

A qui s'adresse le parcours ? Le parcours est ouvert à tous les couples, mariés ou vivant ensemble depuis plus de deux ans, chrétiens ou non

Dates et heures : Les lundis 9 janvier, 16 janvier, 23 janvier, 30 janvier, 27 février, 6 mars, 13 mars et 20 mars 2023 de 20h00 à 22h00

Lieu : Paroisse Saint-François, rue des Voisins 21, 1205 Genève

PMO: UN CONGÉ SABBATIQUE ET UN REMPLACEMENT

Inès Calstas, responsable de la Pastorale des Milieux Ouverts (PMo), prendra un temps sabbatique du 1er janvier au 30 avril 2023 pour suivre une formation de recueilleuse des histoires de vie.

« J'ai choisi de faire des allers-retours à Paris au Centre ATD Quart Monde, rencontrer des personnes avec qui j'ai déjà collaboré pour confronter mon travail amateur de recueilleuse des histoires de vie avec leur longue tradition et savoir-faire. J'aimerais également retravailler les récits déjà collectés pendant ces dernières années avec le professeur Bernard Rordorf. Je suis inscrite également dans une formation à Lyon pour travailler ma propre histoire de vie. Je pense aller aussi en Roumanie pour rencontrer les « autres membres » des familles que j'ai connues ici à Genève, dans le cadre de mon activité pastorale auprès des plus précarisés ».

C'est Nicole Andreetta, assistante pastorale aujourd'hui à la retraite, qui prendra le relais auprès des plus démunis pendant le temps sabbatique d'Inès Calstas. Nicole sera disponible pour répondre à vos demandes soit par e-mail : nicole@fnpa.ch, soit par téléphone : 079 659 23 95.

Merci à Nicole pour sa disponibilité et meilleurs vœux à Inès pour sa formation ! ■

SERVICE INTERRELIGIEUX

La Mission permanente du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg vous invitent à un

Service Interreligieux sur le Message du Pape François pour la Journée Mondiale de la Paix 2023

Mardi 31 janvier 2023 à 18h30

en l'Eglise de Saint-Nicolas-de-Flüe, paroisse Saint-Jean-XXIII, 57 rue de Montbrillant
En présence de représentants des communautés chrétiennes, juives, musulmanes et bouddhistes.



PRATIQUE DE LA MÉDITATION

Soirée de présentation d'un parcours de cinq soirées
jeudi 26 janvier à 20h00 à la paroisse Ste Marie du Peuple

Dates du parcours: les jeudis 9, 16 février, 2, 9, 16 mars 2022 (19h30-21h00) avec des temps de travail corporel, de méditation silencieuse et de partage.

Animation : Jean-Clément GÖSSI, enseignant spécialisé à la retraite et membre d'une communauté de base.

Lieu : locaux de la paroisse Ste-Marie-du-Peuple - Avenue Henri-Golay 5, Genève

Prix : Entre 70 et 120 frs (participation responsable). Étudiants, AVS, AI : 50 frs

Renseignements et inscriptions : spiritualite@cath-ge.ch
ou 077 441 17 80 (Federica Cogo)

COTMEC INFO La petite équipe qui perpétue la Cotmec (avec une majuscule puisqu'il s'agit d'un nom propre et non plus celui d'une commission) souhaite faire renaître le bulletin « *cotmec info* », disparu à la fin de 2014. Un premier numéro est disponible. Les personnes intéressées à recevoir la publication peuvent écrire à : info@cotmec.ch.

DEUX GARDES SUISSES À PALEXPO

Deux Gardes suisses étaient à Genève fin novembre : les Fribourgeois Gaëtan (23 ans) et Florent (22 ans) représentaient la Garde suisse pontificale à l'édition 2022 de la Cité des métiers, la plus grande expo de Suisse sur les métiers et la formation, du 22 au 27 novembre 2022 à Palexpo.

Habillés du mythique uniforme à rayures jaunes, rouges et bleues, les deux soldats du Pape ne sont pas passés inaperçus. « Beaucoup de jeunes se sont approchés du stand pour s'informer à titre général. Durant le weekend, ce sont plutôt des familles qui viennent et les jeunes qui nous approchent avec les parents le font dans une optique plus spécifique, avec l'éventualité de rentrer à la Garde », a expliqué Gaëtan.



Par rapport à une expérience similaire à Fribourg, « il y a eu moins de jeunes intéressés », mais les questions ont fusé : « sur l'histoire de la Garde suisse, sur les raisons de mon engagement, pour savoir comment on protège le Pape (« avec des épées et des halberdars ? ») et surtout on m'a demandé si j'avais rencontré le Pape. À vrai dire, tous les gardes rencontrent le Saint-Père lors de l'assermentation et la fin du contrat pour être remerciés. Personnellement, je l'ai vu par exemple durant le service de nuit et cela reste des moments privilégiés. Nous n'adressons pas la parole au Pape, c'est lui qui vient vers nous, pour nous poser des questions », a-t-il précisé.

Parmi les bonnes raisons de devenir Garde suisse, Gaëtan mentionne la formation. Depuis 2016, les recrues suivent une formation intensive en matière de sécurité avec le soutien de la Police cantonale tessinoise, et notamment l'apprentissage de mesures pour sauver des vies, de sécurité personnelle, d'autodéfense, des techniques d'arrestation et de contrainte ou encore l'entraînement au tir, suivi par un entraînement militaire spécifique aux gardes. À ces formations, s'ajoute l'acquisition de compétences sociales très vastes. « Lors d'une seule journée, il arrive de parler avec le personnel du palais le matin, puis d'accueillir un cardinal, d'escorter le président Emmanuel Macron en visite chez le Pape et d'interagir avec les touristes et les pèlerins qui viennent du monde entier », explique Gaëtan.

La garde offre aussi l'opportunité de découvrir un autre pays, la langue italienne, une autre culture et « de faire quelque chose qui sorte vraiment de l'ordinaire », souligne le Fribourgeois. Les 26 mois de service dans la plus petite armée du monde donnent de plus l'occasion de réfléchir : « entre 19 et 30 ans, on cherche souvent un sens à sa vie, personnelle, de foi et professionnelle, avant de s'engager dans un métier et l'expérience de la Garde offre un temps pour acquérir une maturité », a-t-il souligné. « C'est un engagement exigeant et l'on y apprend la patience, la tolérance et l'autonomie ».

La Garde suisse veille constamment à la sécurité personnelle du Pape et de sa résidence. Plusieurs conditions doivent être remplies pour être admis à la Garde suisse pontificale : être citoyen suisse de sexe masculin âgé de 19 à 30 ans, être catholique pratiquant, célibataire, jouir d'une santé et d'une réputation irréprochable, avoir terminé l'École de recrue dans l'Armée suisse, ainsi que les études secondaires ou la formation professionnelle. L'engagement est de 26 mois.

La Garde suisse pontificale organise chaque automne des séjours découverte pour permettre à de jeunes hommes (16-19 ans) intéressés de connaître de l'intérieur le service et la vie quotidienne des gardes suisses. ■

Credit image: Garde pontificale suisse

NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS EN BREF

17.11 (cath.ch) Mgr Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF), a nommé **trois laïques représentantes de l'évêque** pour coordonner sur le plan diocésain les thématiques de l'art sacré, du couple et des familles, ainsi que de la catéchèse et du catéchuménat. Pour l'art sacré, la responsable est Agnès Barotte, agente pastorale en formation à Neuchâtel et diplômée en biens culturels de l'Église catholique. Concernant la pastorale des couples et familles, la représentante est Anne-Claire Rivollet. Fabienne Gapany, agente pastorale dans le canton de Vaud, s'occupera de la catéchèse et du catéchuménat, annonce un communiqué du diocèse.

18.11 (cath.ch) Un moratoire au **chemin synodal allemand** a été proposé « lors d'une réunion exceptionnelle rassemblant au Vatican les 62 évêques allemands et les chefs des dicastères de la Curie. Les tensions entre Rome et l'Allemagne concernant les propositions réformistes du chemin synodal allemand restent ainsi présentes. Celles-ci portent notamment sur la morale sexuelle et l'homosexualité, les ministères des femmes et le sacerdoce des prêtres.

21.11 (réd.) L'Église catholique romaine-Genève (ECR) a lancé une **campagne Institutionnelle d'affichage** sur les trams et les panneaux publicitaires dans Genève du 21 novembre au 13 décembre 2022. Les affiches colorées, avec des visages souriants et l'inscription « Que la joie soit avec vous », souhaitent communiquer un élan dynamique et positif. L'opération a pour but d'accroître la notoriété de l'institution. Le slogan joyeux reprend celui de la campagne de Noël d'appel au don envoyée par la poste à environ 15.000 donateurs en novembre. Par ailleurs une campagne de sensibilisation auprès des catholiques genevois qui ne versent pas de dons à l'ECR a été envoyée à 75.000 personnes. Une deuxième étape de la campagne d'affichage est prévue durant le carême 2023.

23.11 (cath.ch) Un protocole d'accord vient d'être signé entre la COR (Conférence des

Ordinaires romands) et le SPI (**Institut Suisse de Sociologie Pastorale**) de St-Gall qui doit ouvrir prochainement une antenne à Lausanne, communiquent les ordinaires romands.

24.11 (cath.ch) Le diocèse de Coire n'entend plus offrir les services d'un **prêtre exorciste**. Il existe pour les personnes dans de telles détresses psychiques « des solutions médicales ou psychothérapeutiques », a expliqué à la radio régionale SRF Ostschweiz l'évêque Joseph Maria Bonnemain.

25.11 (cath.ch) « Des rivières de sang et de larmes coulent en Ukraine », un pays déchiré par « la **folie absurde de la guerre** », écrit le pape François dans une lettre aux Ukrainiens. Il renouvelle dans son message la consécration de l'Ukraine et de la Russie au Cœur immaculé de Marie.

26.11 (cath.ch) Mgr John Peng Weizhao, évêque clandestin de Yujiang, au sud de la **Chine** depuis 2014, a été installé officiellement comme évêque auxiliaire du diocèse de Jiangxi, non reconnu par le Saint-Siège. Le prélat a rejoint ainsi les rangs de l'Église officielle reconnue par Pékin. Dans un communiqué public, le Saint-Siège dit « avoir pris connaissance avec surprise et regret » la nouvelle.

29.11 (cath.ch) Jérôme Favre a été nommé rédacteur en chef de l'**Echo Magazine**. Il entrera en fonction le 1er janvier 2023, communique l'hebdomadaire basé à Genève. Suite au départ d'Aude Pidoux en août 2021, la rédaction en chef était assurée ad interim par Dominique-Anne Puenzieux, directrice de Saripress, société éditrice de l'hebdomadaire chrétien.

30.11 (com.) Lors de l'assemblée plénière de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) qui s'est tenue à Versoix les 25 et 26 novembre, les délégués des Eglises cantonales ont fait leurs adieux à son secrétaire général **Daniel**



Kosch par une standing ovation. Il s'est dévoué inlassablement pendant 21 ans pour l'Église catholique, souligne un communi-

qué de la RKZ. M. Urs Brosi succède à Daniel Kosch. L'assemblée a par ailleurs décidé qu'en 2023, la RKZ soutiendra 40 organisations ecclésiales et treize missions allophones (8 890 000 CHF au total.)

30.11 (cath.ch) Pour la première fois, moins de la moitié de la population en **Angleterre et au Pays de Galles** se déclare chrétienne, selon de nouveaux résultats du recensement 2021.

01.12 (feuille diocésaine) Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a nommé M. **Frédéric Metral**, membre du Conseil épiscopal Écologie, rétroactivement dès le 01.10.2022 et l'abbé **Côme Traore**, membre de l'équipe de prêtres in solidum et de l'EP de l'UP Mont-Blanc – Basilique Notre-Dame à Genève, rétroactivement dès le 01.09.2022.

01.12 (réd) Le 1er décembre, **Journée mondiale de lutte contre le sida**, une cérémonie interreligieuse à la cathédrale Saint-Pierre a marqué



les 30 ans de PVA Genève, association de personnes vivant avec le VIH, créée en 1992. Étaient notamment présentes, les communautés protestante, catholique romaine, bouddhiste, hindouiste, juive, musulmane, baha'ie et catholique chrétienne. PVA a remercié les participants pour ce moment de partage. « Merci à l'Église protestante de Genève pour l'accueil à la Cathédrale, aux intervenants religieux, à l'Antenne LGBTI Genève, l'Espace Fusterie, la Plateforme interreligieuse de Genève avec qui cette célébration a été organisée », a ajouté PVA dans un message.

06.12 (cath.ch) Des mesures ont été prises par la Compagnie de Jésus à l'encontre d'un de ses membres, le prêtre **Marko Rupnik** qui aurait commis des abus sur des religieuses il y a une trentaine d'années en Slovénie, son pays d'origine, alors qu'il était leur accompagnateur spirituel. Selon un communiqué des jésuites, une enquête préliminaire a été conduite par la Compagnie puis remise au dicastère pour la Doctrine de la foi. Ce dernier a constaté que les faits étaient prescrits et a classé le dossier, La Compagnie a toutefois pris des mesures à l'encontre du Père Rupnik : in-

terdiction d'exercer le sacrement de la confession, de direction spirituelle et d'accompagnement des Exercices spirituels. En outre, « il était interdit au Père Rupnik de s'engager dans des activités publiques sans la permission de son supérieur local ». Rupnik est devenu célèbre pour ses mosaïques religieuses, présentes dans le monde entier. Il a notamment rénové la chapelle Redemptoris Mater au Vatican. Il a également conçu les mosaïques du « Chemin de joie » à Genève.

08.12 (cath.ch) Le pape François a versé des larmes en évoquant le « **peuple ukrainien** » lors de son discours à l'occasion de l'Immaculée Conception. « J'aurais voulu vous apporter les remerciements du peuple ukrainien pour la paix - a-t-il déclaré à la Vierge Marie avant de s'interrompre, secoué par les sanglots - mais au lieu de cela, je dois encore vous apporter la supplications des enfants, des personnes âgées, des pères et des mères, des jeunes gens de cette terre tourmentée ».

15.12 (red) En vue d'en permettre une refonte dans sa forme et dans sa composition, le **Conseil Pastoral Cantonal (CPC)** est dissous à la fin de l'année 2022, a annoncé Catherine Riedlinger, Présidente du CPC. L'organe était suspendu depuis l'automne 2020 pour « un temps de réflexion sur sa mission et son fonctionnement » et dans l'attente de la nomination par l'évêque de son futur représentant ou de sa future représentante pour la Région diocésaine de Genève. Après l'entrée en fonction de Fabienne Gigon à ce poste, le Bureau de la Région Diocésaine (anciennement l'EPV) a repris ce dossier en main, fin septembre, explique Mme Riedlinger dans une lettre envoyée aux membres du CPC. La Représentante de l'évêque « désire bénéficier d'un organe de réflexion, à l'écoute du terrain, sachant discerner les signes des temps, les enjeux Église/société pour identifier les priorités pastorales de la Région Diocésaine de Genève (...) Nous porterons une attention particulière à vivre au sein de ce nouveau CPC une démarche synodale. Mgr Morerod a validé ce projet en demandant qu'il fonctionne *ad experimentum* pendant une année et qu'un bilan soit fait à la fin de cette première année ».

AGENDA DU MOIS

EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE
GENÈVE

2 janvier

Partage biblique :

La Lettre aux Philippéens

Avec fr. Guy Musy, relire saint Paul :
Lundi 2 janvier de 20h à 21h

Dès le 4 janvier

Office œcuménique

Prière, psaumes, Evangile, Silence
Les mercredis de 12h30 à 13h
Temple de La Madeleine

5 janvier

La liturgie, trésor méconnu

Parcours avec Frère Nicolas-Jean Porret,
Prochaine date: jeudi 5 janvier à 20h15
Salle paroissiale Saint-Paul (Cologney)

13 janvier

Frère Charles de Foucauld – Spectacle

Vendredi 13 janvier 2023 à 20h
Foyer St-Justin Rue du Prieuré 15, Genève

11 janvier

Soirée thématique: Les Exercices Spirituels, pour mieux aimer et servir !

Intervenant Beat Altenbach sj
Mercredi 11 janvier à 19h30
Salle paroissiale de Notre-Dame-des-Grâces

L'évangélisation des profonds

Présentation: Mercredi 11 janvier à 19h00
Première rencontre : Mercredi 25 janvier
de 19h à 21h
Paroisse de la Ste-Trinité (cf. p. 11)

Dès le 15 janvier

Revivre après une séparation ou un divorce

Dimanches 15, 29 janvier, 12 et 26 février
Le Cénacle » (cf. p. 11)

17 janvier

Rencontrer la communauté ukrainienne

Conférence de présentation
de l'Église gréco-catholique ukrainienne
Mardi 17 janvier 2023 de 18 h à 20 h
Eglise Saint-Joseph (Eaux-Vives)

18 janvier

Célébration œcuménique du RECG

Mercredi 18 janvier 2023 à 19h
Chapelle COE (cf. p. 10)

20 janvier

Saint Irénée, docteur de l'Église

Conférence

Vendredi 20 janvier à 20h30
Couvent des Dominicains (cf. p. 10)

21 janvier

Initiation aux exercices spirituels

Animé par Evelyne Gosteli, Anne-Dominique Balas, Louis et Gaëtane Walckiers et Louis Christiaens, s.j.

Tarif : 40 CHF - Informations et inscriptions:

gaetane.walckiers@gmail.com

Prochaine rencontre : samedi 21 janvier
de 9h30 à 17h30

Institut œcuménique de Bossey

24 janvier

Conférence « L'éloge du vide ? »

Mardi 24 janvier 2023 de 14h30 à 16h
Auditoire Julliard (HUG) ou en visioconférence
(cf. p. 10)

26 janvier

Pratique de la méditation

Soirée de présentation d'un parcours
de cinq soirées
Jeudi 26 janvier à 20h
Paroisse Ste-Marie-du-Peuple (cf. p. 12)

28 janvier

Un auteur un livre

Avec François Cassingena-Tréverdy

Samedi 28 janvier à 11h
Espace La Madeleine (cf. p.10)

31 janvier

Service Interreligieux sur le Message du Pape pour la Journée Mondiale de la Paix

mardi 31 janvier à 18h30
Eglise de Saint-Nicolas-de-Flüe, paroisse
Saint- Jean XXIII (cf. p. 12)

Pour plus d'informations :

Consultez l'agenda sur le site de
l'Église catholique romaine à Genève

www.eglisecatholique-ge.ch/evenements/

Le Courrier pastoral est une publication de
l'Église catholique romaine à Genève
Maison diocésaine de Genève
Rue des Granges 13 - 1204 Genève
Contact: silvana.bassetti@ecr-ge.ch

Le Courrier pastoral est destiné à l'information.
Il ne constitue pas un document officiel.
Une erreur? Signalez-la nous, pour que nous
puissions la rectifier.
Une réaction? Écrivez-nous!